



La Cène (version reproduite chez les Pères Spiritains à Yaoundé)

La lettre d'informations de l'Entraide Missionnaire Internationale

Edito

L'Entraide Missionnaire Internationale a fait ses preuves et depuis longtemps. Après le 50^{ème} anniversaire de sa création, les sections Afrique de l'Ouest puis Afrique Centrale ont fêté le même événement.

Le fait pour l'Association de voir le nombre de ses membres croître régulièrement indique que les supérieur(e)s et les évêques prennent conscience de leur devoir canonique, en assurant la protection sanitaire de leurs membres. C'est également un signe de confiance vis-à-vis du fonctionnement de l'EMI. Enfin, c'est la preuve que les niveaux d'entraide sont adaptés, avec des caractéristiques fortes telles que les contributions modulées selon les besoins / les lieux ou l'absence de contraintes (pas de limites d'âge, pas de plafond annuel sur la plupart des actes...).

Il faut aussi avoir conscience que l'Entraide Missionnaire Internationale comble un vide. En effet, en matière de

protection sanitaire à travers les pays, les progrès sont très lents. Quelques initiatives voient le jour dont il faut se réjouir, mais il s'agit davantage de l'arrivée d'assurances privées, que de la mise en place de systèmes nationaux et/ou publics efficaces, dans un contexte où le coût des soins dans le monde a augmenté en moyenne de 8.2 % en 2017 (pour une inflation de 2.4 %)*, prolongeant une tendance 2016 équivalente.



Père Michel Ménard
Président de l'EMI

L'EMI reste ainsi un des moyens à la disposition des collectivités religieuses, permettant aux missionnaires de mener à bien leur mission, dans un esprit de solidarité.

Sommaire

P2 Nouveaux mandats

P3 50 ans de la Section Afrique Centrale

P4 Un dossier complet = un remboursement assuré dans les meilleurs délais

> Ils ont rejoint l'EMI (fin 2017 - début 2018)

ADMINISTRATEURS AU COMITÉ DIRECTEUR



Monseigneur Gaspard Bebi GNEBA

Prêtre de Jésus-Christ depuis 25 ans, j'ai été nommé évêque du Diocèse de Man par le Pape Benoît, le 18 décembre 2007. Au niveau de la Conférence des Évêques Catholiques de Côte d'Ivoire, je suis membre du Conseil Permanent et Président de deux commissions : la Commission

Épiscopale du Clergé des séminaires et de la pastorale de la vocation et la commission de l'éducation catholique.

Depuis Octobre 2017, je suis membre du Conseil pour les Affaires Economiques de la RECOWA/CERAO.



Sœur Aubierge AMOUSSOU

Je suis économiste régionale à la Congrégation des Sœurs Missionnaires de la Société de Marie. De nationalité béninoise, je suis en France depuis 2009 après avoir été en mission au Sénégal et à Madagascar.

Notre Congrégation adhère à l'EMI depuis de nombreuses années. Je la connaissais pour en avoir été bénéficiaire. Ma participation au jubilé de l'EMI en mai 2015 à Rome m'a aidée à comprendre ses objectifs à travers son histoire. L'EMI c'est nous, c'est notre « Entraide ». C'est ce message que je partage avec mes sœurs et les autres membres du groupe dont j'ai la charge.

Je suis donc heureuse d'apporter mon humble contribution - depuis cette année 2018 - en tant que membre du Bureau et du Comité directeur de l'EMI. De plus, c'est pour moi une mission de faire connaître l'EMI chaque fois que j'en ai l'occasion.

Partage, Solidarité, sont des valeurs à entretenir pour que l'EMI continue à être une « Entraide Missionnaire Internationale ».



Père Jean-Louis REY

Après 36 ans comme missionnaire spiritain au Gabon, en Afrique Centrale, j'ai été rappelé en Suisse pour accompagner nos confrères spiritains plus âgés et pour assurer la comptabilité.

Cependant, je reste toujours en lien avec les confrères africains qui ont pris ma relève et avec

d'autres ami(e)s gabonais(es).

C'est pourquoi j'ai répondu positivement quand on m'a sollicité pour représenter la Suisse dans cet organisme de droit suisse, conscient de ce devoir de solidarité et d'entraide missionnaire.

NOUVEAUX RESPONSABLES DE SECTIONS



Père Roman Zbigniew MAJEWSKI

J'appartiens à la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Pendant 27 ans de service comme missionnaire à Madagascar, j'ai occupé différentes fonctions : d'abord j'ai travaillé dans la pastorale en brousse, dans une paroisse en ville et à l'Apostolat de la Mer, puis j'étais le formateur des jeunes Oblats.

Pendant six ans, j'ai assuré la fonction de Supérieur de la Délégation des Oblats à Madagascar. Durant plusieurs années, j'étais l'économiste de nos différentes communautés. Dernièrement, les Evêques de Madagascar m'ont nommé comme secrétaire administratif de la Conférence Episcopale de Madagascar et le responsable de la section malgache de l'EMI. Je suis heureux d'être utile dans ce service si important pour l'Eglise.



Frère Hipólito PÉREZ GÓMEZ

C'est en Espagne, au Séminaire Mariste de Mirando de Ebro que j'ai fait mes débuts. Ont suivi le noviciat à Venta de Baños (1984), puis la formation ecclésiastique, théologique et professionnelle au Guatemala.

J'ai mené diverses missions comme Frère dans ce pays, ainsi qu'au Salvador et au Costa Rica : éducateur, animateur pastoral, formation et accompagnement social des Frères. J'ai également contribué aux formations à la Province Mariste de Norandina, Noviciat Interprovincial Mariste (Medellin). J'ai été affecté en 2015 à la Maison Générale à Rome en tant que co-directeur de « Frères d'aujourd'hui » ; actuellement, je suis Provincial des Frères Maristes d'Amérique Centrale.

DIRECTEUR GÉNÉRAL



M. Jean-Noël DUSSART

M. DUSSART est Directeur Général de l'Union Saint-Martin, association au service de six entités de l'Église catholique dans le domaine de l'assurance santé, de l'action sociale et des services sanitaires et médico-sociaux :

- L'EMI (Entraide Missionnaire Internationale)
- La Mutuelle Saint-Martin (mutuelle d'assurance

santé)

- La Mutuelle Saint-Martin - Action Sociale (mutuelle d'entraide sociale)
- La Fondation Nationale pour la protection Sanitaire et Sociale du Clergé de France (fondation d'entraide)
- L'ARRIA (Association d'Aide aux Religieux et Religieuses Invalides ou Agés, association d'entraide)
- L'ANDJ (Association Notre Dame de Joie, association en charge de la gestion d'établissements sanitaires et sociaux)

À ce titre, M. DUSSART participe depuis 11 ans avec la gouvernance aux travaux et réunions relatives à l'EMI. Il est aussi en liaison avec le Bureau central EMI et les sections, dont M. Sylvain SACHELI, membre du comité de direction de l'USM, assure la charge.

> 50 ans de la Section Afrique Centrale

Le Père Michel MENARD, Président de l'EMI, s'est rendu en Afrique en janvier 2018. Accompagné de Frère VIGNAU (secrétaire Général EMI) et de M. SACHELI (responsable opérations EMI), il a pris part aux activités du 50^{ème} anniversaire de l'EMI.

Née en 1965, l'Association d'Entraide a installé dès 1967 ses deux premières sections en Afrique (section Ouest Afrique à Abidjan ; section Afrique Centrale à Yaoundé).

À Yaoundé, la section EMI fonctionne grâce à la volonté de la Province des Spiritains, précisément le responsable Père Albert ASSAMBA, appuyé dans la mission EMI de tous les jours par Sœur CHARO et Sœur MARIE-ANNE.

Une centaine de collectivités étaient présentes les 19 et 20 janvier (supérieurs, économistes... du Cameroun, Gabon, RDC, Tchad, Guinée Equatoriale, République du Congo, RCA, Kenya) pour assister aux messes, présentations, interventions. Les activités se sont déroulées de manière parfaite et ont été complétées par des rencontres entre le Président MENARD le 1^{er} secrétaire du nonce apostolique et la Conférence des Evêques, et par la visite d'hôpitaux (Le Jordan, Saint Martin de Porrès).

Lors de son homélie, Père ASSAMBA a rappelé l'évangile du jour, où il est question de maladie, d'attention et de soin : « Or la belle-mère de Simon était au lit, elle avait de la fièvre. Aussitôt, on parla à Jésus de la malade. Jésus s'approcha, la saisit par la main et la fit lever. La fièvre la quitta, et elle les servait ». Le Père a poursuivi ainsi : « la malade peut bien être les Etats dans lesquels il n'existe pas encore de système de sécurité sociale, et où l'EMI apparaît comme Jésus, qui aide les évêques et les supérieurs religieux à remplir leur obligation canonique de prendre soin de la santé des missionnaires et des membres du clergé. La malade c'est aussi le religieux, la religieuse ou le prêtre. Jésus représente l'EMI qui s'approche, saisit par la main, aide l'agent pastoral à se lever et à retrouver sa santé afin de continuer à servir. Car la santé est notre premier capital physique. C'est la santé qui permet au prêtre, religieux et religieuse de remplir la mission que Dieu lui a confiée ».



Sœur Charo et Sœur Marie-Anne



Père Assamba, Sœur Charo et Sœur Marie-Anne au bureau de la section Afrique centrale



Messe à la cathédrale de Yaoundé

> Un dossier complet = un remboursement assuré dans les meilleurs délais

Bordereau récapitulatif des pièces de dépenses
(à expédier à votre section de référence)

Numéro d'adhérent : _____

NOM _____

PRÉNOM _____ PAYS DE SOINS : _____

OPTION _____

n° des pièces	pièces transmises (détail et date)	MONTANT DÉPENSES RÉELLES <small>(montant du paiement de soins)</small>

A _____ le _____
A ENVOYER AU SIÈGE

Siège Social
2, rue Bédet
CH-1206 GENEVE
SUISSE

Bureau Central
3, rue Duguay-Trouin
75280 PARIS CEDEX 06
FRANCE
☎ 01 45 59 07 77
☎ 01 45 29 91 97
☎ 01 45 48 53 90
eml@missionnaire.com

Section Générale
3, rue Duguay-Trouin
75280 PARIS CEDEX 06
FRANCE

Section Belgique
M.B.B.
BP 10300
1130 BRUXELLES
BELGIQUE

Section Ouest Afrique
B.P. 992
98 - BP 992
ABOJIAN - 98 R.C.I.

Section Afrique Centrale
BP 168
YAKOUNDE
CAMEROUN

Section Est Afrique
P.O. Box 13475-00800
NAIROBI
KENYA

Section Madagascar
BP 607
ANTANANARIVO 101
MADAGASCAR
REPUBLIQUE
MADAGASCAR

Section Brésil
Filial de caridade EMI
Casa Postal - 471
60170-002
FORTALEZA-CEARA
BRÉSIL

www.entrade-missionnaire.com

Les demandes de remboursements doivent être présentées avec un bordereau récapitulatif des pièces de dépenses (téléchargeable sur le site).

Il est important d'y renseigner soigneusement :

- ▶ Nom et prénom du bénéficiaire
- ▶ Immatriculation complète EMI du bénéficiaire
- ▶ Pays des soins
- ▶ Récapitulatif des pièces envoyées
- ▶ La traduction des actes sera appréciée (dans la langue principale de la section)

(En cas d'absence du bordereau, les pièces sont retournées au groupe).

RAPPELS :

- ▶ En plus des factures originales, joindre les prescriptions médicales (justifiant des pharmacies et des actes).
- ▶ Veiller au délai de forclusion (les sections acceptent les dossiers jusqu'à 1 an après la date des soins).
- ▶ Pour les responsables de groupes, privilégier l'envoi régulier des dossiers à la section ; en cas d'envoi de grosse enveloppe voire de colis de factures, les sections les traitent par petite dose chaque jour (afin de traiter de manière égale tous les groupes) et les remboursements seront alors étalés dans le temps.

> Informations devises

Lors du comité directeur de novembre 2017, les administrateurs ont décidé que sur les prestations, les devises seront réalignées régulièrement sur le franc suisse. Ainsi, le 1^{er} janvier 2018, le système de gestion a été mis à jour avec les valeurs moyennes des devises de l'année précédente.

